



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

le ministre de l'Équipement, des Transports,
du Logement, du Tourisme et de la Mer

référence :



Monsieur,

Vous avez bien voulu appeler mon attention sur votre projet de création d'une entreprise d'i-voiturage.

C'est avec un grand intérêt que j'ai pris connaissance de ce projet qui a le mérite de faire contribuer les nouvelles technologies de l'information et de la communication au développement durable. Or, l'utilisation rationnelle des véhicules individuels est une des conditions essentielles d'un développement qui préserve l'environnement. Le partage de la voiture particulière, trop souvent insuffisamment occupée, est, à cet égard, une mesure indispensable.

Si, dans notre pays, des expériences de co-voiturage sont tentées, notamment en Ile-de-France, sous l'impulsion du Syndicat des transports d'Ile-de-France, il convient de leur donner une plus grande ampleur. Votre projet peut, j'en suis sûr, y contribuer non seulement par ses objectifs d'intermodalité et d'articulation avec les transports en commun, dont on connaît les avantages écologiques, mais encore par une utilisation innovante des téléphones portables.

C'est pourquoi je vous assure bien volontiers de mon soutien dans votre démarche, qui a déjà reçu l'appui de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) et du Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur des Transports Terrestres



Patrice RAULIN

Monsieur Pierre BRAUNWALD
CARPUCE EUROPE SA
35, rue des Chantiers
78000 VERSAILLES